



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 2 JUIN 2008

Province de Québec
Ville de Rivière-Rouge

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal, tenue en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Rivière-Rouge, lundi le 2 juin 2008, à 19h30.

Sont présents et forment le quorum requis, Mme la conseillère Carine Lachapelle et MM les conseillers Normand Girouard, Normand Gravel, Denis Lacasse, Yves Sigouin et André Tremblay, sous la présidence de Mme Déborah Bélanger, mairesse.

M. Alain Deslauriers, directeur général, et Mme Claire Coulombe, greffière, sont aussi présents.

M. Jean-Louis Boileau, directeur du Service d'urbanisme, M. Michel Robidoux, directeur des travaux publics, et M. Martin Piché, directeur des loisirs et de la culture, sont également présents (jusqu'à 20h13).

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Mme Déborah Bélanger, mairesse, adresse le mot de bienvenue aux personnes présentes et ouvre la séance ordinaire. Il est 19h30.

179/02-06-08

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard, appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que préparé par la greffière.

Que l'ordre du jour puisse être modifié avec l'assentiment de la majorité des membres du Conseil présents.

A Ouverture

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mai 2008
3. Adoption du procès-verbal de la séance d'ajournement du 12 mai 2008
4. Adoption du procès-verbal de la séance spéciale du 26 mai 2008

Période de questions du public

B Gestion financière

1. Adoption des comptes payés et à payer pour le mois de mai 2008
2. Montant à pourvoir dans le futur – Dépenses d'élection

C Gestion administrative

1. Entente de relocalisation d'urgence entre la Commission scolaire Pierre-Neveu et la Ville

D Contrats et appels d'offres

1. Mandat pour traçage de lignes de signalisation
2. Contrat de service pour la cueillette des ordures au camping
3. Entente pour l'arrosage d'aménagements de fleurs entre la Caisse populaire Desjardins de Rivière-Rouge et la Ville

E Avis de motion

1. Avis de motion : Règlement numéro 131 décrétant la mise aux normes du système d'alimentation en eau potable dans le secteur Sainte-Véronique et un emprunt à long terme pour en défrayer les coûts



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 2 JUIN 2008

F Adoption des règlements

1. Adoption du règlement numéro 133 concernant la protection et la conservation des lacs de Rivière-Rouge, obligeant à laver les embarcations et accessoires et prévoyant une tarification relative au lavage des embarcations
2. Nomination des personnes responsables de l'application du règlement numéro 133

G Sécurité publique

H Transport routier

1. Demande d'autorisation au Parc linéaire Le P'tit Train du Nord pour la réalisation de travaux

I Hygiène du milieu

J Urbanisme et mise en valeur du territoire

1. Achat et installation d'un système d'air climatisé pour les bureaux du Service d'urbanisme

K Loisirs et culture

1. Appui à Plein air Haute-Rouge pour une demande d'aide financière dans le cadre de la Politique nationale de la ruralité

L Divers

1. Défi Têtes rasées au profit de Leucan

Période de questions du public

M Levée ou ajournement de la séance ordinaire.

ADOPTÉE

180/02-06-08

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 MAI 2008

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil municipal ont tous reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mai 2008 dans les délais requis et s'en déclarent satisfaits;

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mai 2008 soit adopté tel que préparé par Mme Claire Coulombe, greffière.

ADOPTÉE

181/02-06-08

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 12 MAI 2008

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil municipal ont tous reçu le procès-verbal de la séance d'ajournement du 12 mai 2008 dans les délais requis et s'en déclarent satisfaits;

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance d'ajournement du 12 mai 2008 soit adopté tel que préparé par Mme Claire Coulombe, greffière.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

182/02-06-08

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 2 JUIN 2008

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU 26 MAI 2008

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil municipal ont tous reçu le procès-verbal de la séance spéciale du 26 mai 2008 dans les délais requis et s'en déclarent satisfaits;

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,
appuyé par la conseillère Carine Lachapelle et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance spéciale du 26 mai 2008 soit adopté tel que préparé par Mme Claire Coulombe, greffière.

ADOPTÉE

Période de questions du public

Mme Déborah Bélanger, mairesse, invite les citoyens présents à poser des questions.

Les questions adressées aux membres du Conseil portent sur les sujets suivants :

- Acquisition des équipements de la RIRHL;
- Patrouille verte;
- Village-relais;
- Coupe d'arbres sur le bord de l'eau;
- Réglementation sur le lavage des bateaux;
- Projet d'acquisition de l'aqueduc Bellevue.

GESTION FINANCIÈRE

ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER POUR LE MOIS DE MAI 2008

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

Qu'après vérification des comptes par un membre du Conseil, la liste officielle des comptes de mai 2008 pour la Ville de Rivière-Rouge, incluant l'agglomération, se détaille comme suit :

Salaires (ch. bordereau # 3050 à 3358) :	125 826,77 \$
Remises fédérales et provinciales :	81 241,35 \$
Comptes courants (ch. 80602 à 80793) :	329 390,25 \$
Total :	536 458,37 \$

Que ces comptes soient approuvés et payés, le tout conformément aux dispositions du règlement numéro 73.

Les dépenses autorisées par les différents fonctionnaires dans le cadre du règlement numéro 73 font partie de la présente liste de comptes. Le Conseil approuve et entérine ces dépenses et reconnaît recevoir le rapport découlant de l'article 9 du règlement numéro 73.

ADOPTÉE

183/02-06-08



No de résolution
ou annotation

184/02-06-08

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 2 JUIN 2008

MONTANT À POURVOIR DANS LE FUTUR – DÉPENSES D'ÉLECTION

CONSIDÉRANT les modifications apportées rétroactivement à compter du 1^{er} janvier 2007 dans la comptabilité municipale;

CONSIDÉRANT que les montants pour les dépenses reportées se rapportant à l'élection de l'année 2005 doivent être transférés à l'état des activités financières 2007 comme dépense 2007 à moins d'adopter une résolution qui transfère les montants dans un compte de bilan « Montant à pourvoir dans le futur » et qui pourra s'échelonner sur deux (2) ans soit 2007 et 2008;

CONSIDÉRANT que la présente résolution aurait dû être adoptée au début de l'année 2007 mais que la formation aux fonctionnaires a été donnée en novembre 2007 seulement;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

Que le Conseil municipal de Rivière-Rouge autorise le trésorier à transférer la dépense reportée des élections d'un montant de 35 928,24 \$ dans un compte de bilan « Montant à pourvoir-élection 2005 » et que ce montant soit comptabilisé en dépense sur deux (2) ans soit 50% (17 962,62 \$) en 2007 et 50% (le solde) en 2008.

ADOPTÉE

GESTION ADMINISTRATIVE

185/02-06-08

ENTENTE DE RELOCALISATION D'URGENCE ENTRE LA COMMISSION SCOLAIRE PIERRE-NEVEU ET LA VILLE

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,
appuyé par le conseiller André Tremblay et résolu à l'unanimité :

D'autoriser la conclusion d'une entente de relocalisation d'urgence de la population du Centre L'Impact, centre d'éducation aux adultes situé à Rivière-Rouge, entre la Commission scolaire Pierre-Neveu et la Ville de Rivière-Rouge.

D'autoriser le directeur général à signer ladite entente pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge.

ADOPTÉE

Note : MM Jean-Louis Boileau, Michel Robidoux et Martin Piché quittent la réunion. Il est 20h13.

CONTRATS ET APPELS D'OFFRES

186/02-06-08

MANDAT POUR TRACAGE DE LIGNES DE SIGNALISATION

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 2 JUIN 2008

De mandater LIGN-TECH pour la réalisation de travaux de traçage de lignes de signalisation sur une longueur de ± 65,6 kilomètres, au coût de 198,00 \$ du kilomètre, plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

187/02-06-08

CONTRAT DE SERVICE POUR LA CUEILLETTE DES ORDURES AU CAMPING

Il est proposé par la conseillère Carine Lachapelle, appuyée par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le renouvellement du contrat de collecte d'ordures au Camping Sainte-Véronique avec Narcisse Gargantini et Fils Excavation inc. au coût de 7 125,00 \$ plus les taxes pour la saison 2008.

ADOPTÉE

188/02-06-08

ENTENTE POUR L'ARROSAGE D'AMÉNAGEMENTS DE FLEURS ENTRE LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE RIVIÈRE-ROUGE ET LA VILLE

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard, appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

D'autoriser la conclusion d'une entente pour l'arrosage d'aménagements de fleurs entre la Caisse populaire Desjardins de Rivière-Rouge et la Ville pour la saison d'été 2008 au coût de 650,00 \$ plus les taxes.

ADOPTÉE

AVIS DE MOTION

AVIS DE MOTION

RÈGLEMENT NUMÉRO 131 DÉCRÉTANT LA MISE AUX NORMES DU SYSTÈME D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DANS LE SECTEUR SAINTE-VÉRONIQUE ET UN EMPRUNT À LONG TERME POUR EN DÉFRAYER LES COÛTS

M. le conseiller André Tremblay donne avis de motion de l'adoption, lors d'une séance ultérieure de ce Conseil, du règlement numéro 131 décrétant la mise aux normes du système d'alimentation en eau potable dans le secteur Sainte-Véronique et un emprunt à long terme pour en défrayer les coûts.

ADOPTION DES RÈGLEMENTS

189/02-06-08

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 133 CONCERNANT LA PROTECTION ET LA CONSERVATION DES LACS DE RIVIÈRE-ROUGE, OBLIGEANT À LAVER LES EMBARCATIONS ET ACCESSOIRES ET PRÉVOYANT UNE TARIFICATION RELATIVE AU LAVAGE DES EMBARCATIONS

Conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, le directeur général mentionne l'objet du règlement numéro 133 et sa portée.

Les membres du Conseil déclarent avoir reçu et lu le projet de règlement numéro 133 concernant la protection et la conservation des lacs de Rivière-Rouge, obligeant à laver les embarcations et accessoires et prévoyant une tarification relative au lavage



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 2 JUIN 2008

des embarcations et renoncent à sa lecture, ledit projet de règlement leur ayant été remis dans les délais requis.

Il est proposé par la conseillère Carine Lachapelle,
appuyée par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

D'adopter le règlement numéro 133 concernant la protection et la conservation des lacs de Rivière-Rouge, obligeant à laver les embarcations et accessoires et prévoyant une tarification relative au lavage des embarcations.

ADOPTÉE

Le texte intégral du règlement numéro 133 concernant la protection et la conservation des lacs de Rivière-Rouge, obligeant à laver les embarcations et accessoires et prévoyant une tarification relative au lavage des embarcations est reproduit au livre des règlements.

190/02-06-08

NOMINATION DES PERSONNES RESPONSABLES DE L'APPLICATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 133

CONSIDÉRANT que la Ville a adopté le règlement numéro 133 concernant la protection et la conservation des lacs de Rivière-Rouge, obligeant à laver les embarcations et accessoires et prévoyant une tarification relative au lavage des embarcations;

CONSIDÉRANT que l'article 13 dudit règlement stipule que « Le Conseil autorise de façon générale tout agent de la paix ainsi que tout préposé à l'application du présent règlement à entreprendre des poursuites pénales contre tout contrevenant à toute disposition du présent règlement et autorise généralement en conséquence ces personnes à délivrer les constats d'infractions utiles à cette fin. Ces personnes sont chargées de l'application du présent règlement »;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,
appuyé par la conseillère Carine Lachapelle et résolu à l'unanimité :

De nommer le directeur ainsi que la directrice adjointe du Service d'urbanisme et les inspecteurs en bâtiment de la Ville à titre de préposés à l'application du règlement numéro 133 concernant la protection et la conservation des lacs de Rivière-Rouge, obligeant à laver les embarcations et accessoires et prévoyant une tarification relative au lavage des embarcations.

De les autoriser à délivrer les constats d'infractions utiles à cette fin.

ADOPTÉE

TRANSPORT ROUTIER

191/02-06-08

DEMANDE D'AUTORISATION AU PARC LINÉAIRE LE P'TIT TRAIN DU NORD POUR LA RÉALISATION DE TRAVAUX

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,
appuyé par le conseiller André Tremblay et résolu à l'unanimité :

De présenter une demande d'autorisation au Parc linéaire « Le P'tit Train du Nord » afin de réaliser des travaux de modification de tracé de l'entrée du chemin du Rapide (au sud) et de la rue Landry (au nord) affectant en partie leurs terrains.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 2 JUIN 2008

D'autoriser le paiement des frais relatifs à cette demande et le directeur général à signer tous les documents requis.

ADOPTÉE

URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

192/02-06-08

ACHAT ET INSTALLATION D'UN SYSTÈME D'AIR CLIMATISÉ POUR LES BUREAUX DU SERVICE D'URBANISME

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard, appuyé par la conseillère Carine Lachapelle et résolu à l'unanimité :

D'autoriser l'acquisition et l'installation d'un système d'air climatisé pour les locaux du Service d'urbanisme situés dans l'Édifice Félix-Gabriel-Marchand par Champagne Électrique inc., au coût de 5 625,00 \$ plus les taxes.

ADOPTÉE

LOISIRS ET CULTURE

193/02-06-08

APPUI À PLEIN AIR HAUTE-ROUGE POUR UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE NATIONALE DE LA RURALITÉ

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin, appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

D'appuyer la demande d'aide financière présentée par Plein air Haute-Rouge dans le cadre de la Politique nationale de la ruralité relativement à leur projet de mise en valeur de l'offre des activités de plein air de la Rouge.

ADOPTÉE

DIVERS

194/02-06-08

DÉFI TÊTES RASÉES AU PROFIT DE LEUCAN

Il est proposé par le conseiller André Tremblay, appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

D'autoriser un don de 100,00 \$ à Leucan pour le « Défi Têtes rasées » auquel participeront des contribuables de Rivière-Rouge le 8 juin 2008.

ADOPTÉE

Période de questions du public

Mme Déborah Bélanger, mairesse, invite les citoyens présents à poser des questions.

Les questions adressées au Conseil portent sur les sujets suivants :

- Plein air Haute-Rouge;
- Traçage de lignes de signalisation;
- Pont sur le chemin du Moulin-Girard;



No de résolution
ou annotation

195/02-06-08

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 2 JUIN 2008

- Asphalte sur le chemin de l'Érablière;
- Site Internet;
- Internet Haute-vitesse.

LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Il est proposé par la conseillère Carine Lachapelle,
appuyée par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

De lever la séance, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 20h35.

ADOPTÉE

À moins d'indication contraire dans une résolution, la mairesse n'a pas exercé son droit de vote.

LA MAIRESSE

LA GREFFIÈRE

Déborah Bélanger

Claire Coulombe